Les instruments financiers

1 Le microcrédit ou les systèmes financiers décentralisés

La plupart des banques démontrent une réticence à financer des entreprises dont le projet ne présente pas de garanties solides ou manque de structurations. Recourir à de la dette auprès des banques n'est donc pas le moyen le plus simple pour des entrepreneurs de financer leur business. Bien en amont des banques, le microcrédit, présent au Bénin depuis plus de 30 ans, offre de meilleures facilités aux particuliers et entrepreneurs des communautés rurales à la base, et également aux entreprises urbaines. Les structures de microfinances ou systèmes financiers décentralisés sont créés pour accompagner les très petites et moyennes entreprises et les particuliers dans leurs projets de vente ou de commerce. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner l'association pour la Promotion l'Appui au Développement des Micro-Entreprises (PADME), la CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel), la Caisse Rurale d'Epargne et de Prêts (CREP), la FECECAM, Alidé ou encore le PEBco-Bethesda.

Le PADME propose des crédits à l'endroit des entreprises en démarrage. Ainsi, le crédit individuel ou le crédit à la consommation du PADME est destiné à l'achat d'équipements. Il permet aux entreprises de pouvoir contracter des prêts allant jusqu'à 20 000 0000 FCFA remboursables sur une échéance de 24 mois avec des conditionnalités d'obtention de crédit plus simples que celles des banques traditionnelles. PEBco Bethesda quant à lui, propose également du financement aux petites et moyennes entreprises, avec de l'expertise pour le montage de dossiers dont le montant est supérieur ou égal à 5 000 000 FCFA. Il faut noter que l'ensemble de ces services sont disponibles et décentralisés sur l'étendue du territoire national selon les besoins des régions.

Les subventions

Il existe de nombreux programmes, concours et subventions accessibles aux entrepreneurs en République du Bénin. Lancés par divers acteurs aussi bien locaux qu'internationaux, ceux-ci ciblent souvent les porteurs de projets en phase d'idéation, avec ou sans prototype. Ces programmes sont plus adaptés aux jeunes entreprises ou aux porteurs de projets qui n'ont pas encore développé de Produit Minimum Viable ou "Minimum Viable Product, MVP". Parmi ces programmes, nous pouvons citer les suivants:

- Les subventions de la Fondation des États-Unis pour le Développement de l'Afrique (USADF), en collaboration avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) du Gouvernement du Bénin, offrent aux sociétés coopératives de producteurs, de transformateurs, et aux petites et moyennes entreprises béninoises la possibilité de soumettre des demandes de financements et de soutien pour leur développement. Il s'agit notamment de promouvoir des solutions innovantes qui permettent de renforcer leurs capacités à augmenter ou à améliorer les revenus, à créer des emplois, et à réaliser une croissance durable fondée sur le marché.
- La subvention du programme Tony Elumelu Foundation (TEF): l'Agence de Développement de Sèmè City pilote depuis 2018 l'accompagnement des candidats béninois aux subventions du TEF. Il s'agit d'un programme destiné aux entrepreneurs africains ayant des idées d'affaires ou des entreprises de moins de 5 ans. Le programme permet d'avoir accès à un capital d'amorçage de 5000 \$, du mentorat, des formations techniques et du renforcement de capacités sur la gestion d'affaires.
- Les appels à projets: les appels à projets sont des évènements récurrents lancés par des organismes internationaux tels que la GIZ, l'AFD, l'Ambassade des Pays-Bas, UNICEF, UNFPA, la Banque Mondiale, l'UEMOA ou encore par des entreprises privées telles que les opérateurs mobiles MTN Bénin ou Moov Bénin. Ils permettent aux entrepreneurs de postuler avec leurs idées et ou solutions et de bénéficier de subventions ou financements compris en général entre 1 000 000 FCFA et 100 000 000 FCFA selon l'appel à projets.
- Les concours: le HackCovid 19 Benin Challenge lancé à l'initiative de l'UNICEF, UNICEF Bénin en 2020, le Challenge Fund de la Banque Mondiale, le concours d'accélération des solutions innovantes pour le changement climatique de la GIZ, les concours Get In the Ring Cotonou et Parakou lancés depuis 2017 par l'agence IDEE (Intégration, Diversification, Économique et Entrepreneuriat) avec le soutien de la Chambre Européenne de Commerce (EuroCham). Enfin, des initiatives régionales, continentales et internationales existent également telles que le concours Tremplin startup UEMOA, le concours de la GSMA pour les solutions innovantes, le concours des startups africaines à Vivatech Paris, le RFI App Challenge ou encore le concours international MassChallenge.

L'equity ou les actions ordinaires

Les actions ordinaires sont utilisées au niveau des fusions et acquisitions de grands groupes privés, publics et des grandes entreprises. L'écosystème béninois des startups, quant à lui, a commencé par enregistrer des levées de fonds en equity depuis environ 5 ans.

» Il faut noter que le Bénin n'a encore à ce jour aucun fonds d'investissement régulièrement enregistré ou installé sur le territoire national. Néanmoins, des fonds intervenant dans la zone de l'Afrique francophone viennent régulièrement prospecter les startups à fort potentiel. Notons également que les questions de structurations et de gouvernance des entreprises, et la barrière de la langue empêchent certains fonds equity de s'installer au Bénin. 80 % des entrepreneurs interrogés dans le cadre de cette enquête admettent ne pas pouvoir négocier ou pitcher convenablement en anglais. L'anglais, étant la langue officielle pour les affaires, cet état des choses peut parfois compliquer les deals ou transactions. Une autre barrière est la méfiance des entrepreneurs au sujet de la valorisation des actions ou des parts, de la compréhension des enjeux du document juridique qu'est le Term Sheet ou pacte d'associés.



Le crowdfunding ou financement participatif

Le financement participatif existe déjà et depuis longtemps au Bénin sous la forme de la tontine. L'arrivée et l'adoption d'internet dans les usages a contribué à catalyser la pratique du crowdfunding et à lui donner une plus grande portée. Désormais, un nombre croissant de personnes peut cotiser depuis partout dans le monde, sans avoir aucun lien dans la vie réelle. La culture du paiement en ligne a contraint les plateformes de crowdfunding à intégrer le Mobile Money aux différents moyens de paiements mis à disposition des utilisateurs à l'instar des traditionnelles cartes bancaires. La technologie USSD⁶ sur laquelle le Mobile Money s'appuie est plus démocratisée en raison de son caractère fonctionnel et facilement utilisable sans connectivité internet.

Au nombre des plateformes de crowdfunding, nous pouvons citer les suivantes :

- » Fiatope (https://www.fiatope.com).
- » Leetchi (https://www.leetchi.com).
- » Kwendoo (https://www.kwendoo.com).
- » Ou encore Weynoo (https://www.weynoo.com) la dernière-née des plateformes de financement participatif en Afrique de l'Ouest. Créée par des Béninois, Weynoo a pour but de faciliter la collecte rapide de montants conséquents pour différentes occasions et situations.

Il faut savoir qu'au Bénin, quelques entrepreneurs béninois ont déjà réussi à lever des fonds par le biais des plateformes de crowdfunding ; c'est le cas notamment de l'entreprise de mode Roar Clothing ou encore celui de Fram Business qui évolue dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire.

5 La dette

Le Bénin compte de nombreuses banques commerciales, les plus importantes sont : UBA BANK, Ecobank Bénin, la BGFI, la BOA, la Banque Atlantique, la Société Générale, la BSIC, ORABANK, la NSIA BANK, la BIIC. La plupart des banques exigent des garanties (titres fonciers, bien immobilier, hypothèque etc.) aux entreprises classiques pour permettre l'accès au crédit ou à la dette. Les startups innovantes ou digitales présentent un risque deux fois plus grand que des entreprises classiques ; leurs dossiers ou demandes des startups sont souvent rejetés pour des raisons relatives au manque ou à la faiblesse des garanties fournies, ou encore aux structurations peu convaincantes des plans d'affaires des promoteurs. Certaines banques investissent cependant particulièrement dans l'innovation et dans le financement des startups telles que la CCEI, la BSIC, ou encore la BIIC dont l'Etat béninois détient la majorité des parts.

Les prêts d'honneur

L'Agence Française de Développement (AFD) a accordé des prêts d'honneur aux entreprises béninoises, au travers de leur instrument de prêts dits "non souverains". Cet instrument s'adresse aux collectivités locales et aux établissements qui n'ont pas de garanties des états, et aux entreprises du secteur privé en charge de missions de service public. Ce type de financement sert de façon générale à la réalisation de grandes opérations d'infrastructures et il est de plus en plus fréquent. Il y a aussi les prêts d'honneur de Afric'innov qui est une structure panafricaine d'accompagnement et de labellisation des SAEI. Dans le cadre de ses interventions dans les différents pays africains couverts, Afric'innov permet à des entrepreneurs incubés ou accélérés au sein de SAEI membres du réseau Afric'innov de pouvoir bénéficier de prêts d'honneur (10 000 EUR). L'accélérateur EtriLabs, incubateur béninois a, par exemple fait bénéficier aux entrepreneurs de ses cohortes du prêt d'honneur d'Afric'innov.



Les structures de financement



Les Business Angels et les clubs ou réseaux d'investisseurs

InvestiSENS est le premier club d'investisseurs créé en 2014 par le collectif Solidarités Entreprises Nord Sud (SENS) Bénin. Ce club investit spécifiquement dans les entreprises qui font de l'Entrepreneuriat social et solidaire (ESS) au Bénin. InvestiSENS ne finance pas directement les entrepreneurs comme un Business Angel mais il propose une offre de financement en partenariat ou en complémentarité avec l'offre des institutions financières locales (systèmes financiers décentralisés tels que PADME, Pebco-Bethesda, Alidé, CLCAM, etc.). En outre, le club propose également un parrainage constitué d'apport de compétences, et du carnet d'adresse de ses membres.

À la suite d'InvestiSENS, le Bénin Business Angel Network (BBAN), est créé et présent au Bénin depuis 2019. Le BBAN est le premier réseau de Business Angels du Bénin, il finance des entreprises et startups dans tous les secteurs d'activités économiques. Le BBAN se concentre uniquement sur le financement, ce qui implique que le niveau d'accompagnement technique qu'il fournit aux entrepreneurs est relativement limité. Sa capacité annuelle de financement aux entreprises est de 100 000 \$ à 200 000 \$ (5 000 \$ par membre).



Les sociétés de capital-risque ou Venture Capital (VC)

Les VC (Venture capital) comme 500.co, LAUNCH AFRICA, Investisseurs et Partenaires (I&P), Sica Capital, GreenTech Capital ou Brightmore Capitals sont présents sur le marché béninois. Ils adoptent une approche directe ciblant les entreprises à fort potentiel de croissance ou ils s'appuient sur certaines SAEI. Il faut néanmoins noter qu'ils ne sont pas présents physiquement sur le territoire béninois et que la plupart des transactions ou des deals sont gérés à distance.



Les fonds d'investissements

Au Bénin, aucun fonds d'investissement ne s'est encore solidement installé. La plupart des fonds ayant fait des transactions avec des startups et entreprises béninoises, mais également les fonds fondés ou co-fondés par des Béninois qui investissent au Bénin sont installés dans d'autres pays, notamment le Sénégal et la Côte d'Ivoire par exemple. Ils se rapprochent pour la plupart des startups en s'appuyant sur des Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat (SAE) ou des cabinets d'expertise et des apporteurs d'affaires. Fondé par des Béninois, Noru Capital est un exemple de fonds qui opère au Bénin et dont le siège social se trouve au Sénégal.



Zoom: Noru Capital

Le fonds Noru Capital est un fonds Early stage avec les critères d'éligibilité suivants :

- l'existence d'un marché réel pour le produit, service ou la solution proposée,
- » la cohérence du profil de l'entrepreneur avec le projet entrepreneurial,
- l'existence d'une vision de l'entrepreneur pour le projet,
- » un potentiel de passage à échelle de l'entreprise.



Les incubateurs/les accélérateurs

Au Bénin, il y a très peu d'incubateurs ou d'accélérateurs qui accompagnent financièrement les entrepreneurs ou les startups. L'accompagnement proposé par ces structures est plutôt de type technique (le mentorat, par exemple). Lorsque des incubateurs ou accélérateurs sont impliqués dans un processus de financement, celui-ci prend la forme d'un partenariat avec d'autres structures dont le cœur de métier est le financement ou qui détiennent les ressources (telles que les fonds d'investissement, ou les programmes et projets des organisations internationales, etc.). Le rôle des incubateurs et des accélérateurs est de s'occuper de prendre en charge la préparation à l'investissement ou le renforcement de capacités des startups bénéficiaires de ces financements. Sèmè City a ainsi, au travers de son incubateur Incub'lma, assuré l'accompagnement des entrepreneurs sélectionnés dans le cadre de l'octroi de la subvention de 250 000 \$ à chacun des finalistes du challenge Fund, lancé par la Banque Mondiale en 2019. L'accélérateur EtriLabs a assuré le suivi des startups ayant reçu un prêt d'honneur de 10 000 EUR de l'organisation Afric'innov, et a également financé sur fonds propres quelques startups accélérées.



Les initiatives gouvernementales

Le gouvernement du Bénin a mis en place le Ministère pour les Petites et Moyennes Entreprises et la Promotion de l'Emploi (MPMEPE), chargé de la coordination sectorielle de toutes les initiatives allant dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat au Bénin. En dehors du MPMEPE, dont l'activité se concentre sur la planification et l'élaboration des politiques publiques et directives stratégiques sur l'entrepreneuriat, il y a depuis 2022, l'Agence pour le Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) qui sert de guichet uniquement gouvernemental permettant l'accès des entrepreneurs aux services financiers (subventions, garanties, prêts) et aux services non financiers (appui technique, renforcements de capacités, structurations des projets). Actuellement, il existe deux fonds gouvernementaux qui financent directement ou soutiennent le financement par des tiers des entreprises (micro, petites et moyennes) et des populations à la base. Il s'agit du Fonds National pour le Développement de l'Agriculture et du Fonds National pour la Microfinance. Le Fonds National pour le Développement de l'Agriculture (FNDA), créé et placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), offre des subventions ciblées et des instruments financiers adaptés qui sont spécifiquement orientés vers des entreprises dans les filières agricoles. Le Fonds National de la Microfinance (FNM) quant à lui, est créé et placé sous la tutelle du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM). Il met en place des crédits de petits montants par le biais des systèmes financiers décentralisés.

D'autres fonds publics, ciblant plus spécifiquement les PME et startups numériques ont néanmoins existé et méritent d'être cités :

- » Le FNPEEJ (Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes) est le premier fonds gouvernemental créé en 2007. Il a permis de financer des entrepreneurs béninois de tous les secteurs au moyen de subventions et de prêts à taux faible. Ce fonds a été dissous en 2017.
- Le FAEN (Fonds d'Appui à l'Entrepreneuriat Numérique), placé sous tutelle du Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND), qui proposait la subvention directe Oumandera allant de 5 000 000 FCFA à 50 000 000 FCFA à l'endroit spécifiquement des entreprises dans le secteur du numérique.

Enfin, il convient d'ajouter que le gouvernement du Bénin a initié un Fonds d'urgence de soutien aux entrepreneurs dans le cadre de la pandémie COVID 19. Ainsi le Fonds Covid, a permis de bonifier le taux d'intérêt des crédits à hauteur de 20 000 000 FCFA auprès des institutions de microfinances, et des crédits à hauteur de de 500 000 000 FCFA auprès des banques faisant partie du programme.